

Objet :**Recherche d'un prestataire pour effectuer les contrôles techniques périodiques sur les bâtiments et équipements de la CCQC****DECISION n° 20240101**

Monsieur le Président de la Communauté de Communes du Quercy Caussadais,

VU la délibération n°202213 du 7 mars 2022 relative aux délégations de pouvoir consenties par le Conseil communautaire au Président de la Communauté de communes du Quercy Caussadais, et notamment sa capacité à pouvoir procéder à la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés de travaux, de fournitures et de services dont la valeur estimée est inférieure aux seuils de procédure formalisée et qui peuvent donc être passés sans formalités préalables ou selon une procédure adaptée lorsque les crédits sont inscrits au budget.

DECIDE**D'accepter l'offre pour le lot n°1 de:****BUREAU VERITAS EXPLOITATION SAS**12 rue Michel Labrousse Bât 15 31047 TOULOUSE Siret 790 184 675 00367

Prestation pour la vérification périodique des bâtiments des installations électriques relatif à la protection des travailleurs et relatif à la protection contre les risques incendie et panique, vérification périodique des installations au gaz combustible, et ce sur 4 années : 2024-2025-2026-2027

Montant €HT de la prestation	11 860,00
Montant €TTC	14 232,00

D'accepter l'offre pour le lot n°2 de:**BUREAU VERITAS EXPLOITATION SAS**12 rue Michel Labrousse Bât 15 31047 TOULOUSE Siret 790 184 675 00367

Prestation pour la vérification périodique des équipements sportifs, et ce sur 4 années : 2024-2025-2026-2027

Montant €HT de la prestation	1 320,00
Montant €TTC	1 584,00

D'accepter l'offre pour le lot n°3 de:**SOCIETE ENTRE PRISES**ZA Alpespace 355 voie Galilée 73 800 Ste Hélène du Lac Siret 332 639 715 00033

Prestation pour la vérification périodique, spécifique d'un mur d'escalade et ce sur 4 années : 2024-2025-2026-2027

Montant €HT de la prestation	3 600,00
Montant €TTC	4 320,00

D'accepter l'offre pour le lot n°4 de :

ENTREPRISE LENOIR SECURITE INCENDIE

Chemin de Vigné – 31230 L'ISLE EN DODON – Siret : 531 197 507 00019

Pour effectuer la vérification périodique des moyens de secours, extincteurs, installations de désenfumage et des alarmes incendie, et ce sur 4 années : 2024-2025-2026-2027

Montant €HT de la prestation	8 981,00
Montant €TTC	10 777,20

Fait à Caussade le 15/01/2024

Monsieur Guy ROUZIES
Président de la Communauté de Communes

